

TUBESCA-COMABI

CERTIFICAT DE CONFORMITE
Certificate of compliance

Nous, **Société TUBESCA-COMABI** située 976, Route de Saint Bernard – BP 414 - 01604 TREVOUX - France, déclarons sous notre seule responsabilité que la fourniture suivante :

- **JUNIOR 150 : REFERENCE 03141018 / 03141028 / 03141038 / 03141048**
- **JUNIOR 200 : REFERENCE 03140018 / 03140028 / 03140038 / 03140048 / 03140058**
- **JUNIOR 250 : REFERENCE 03142033 / 03142053 / 03142073**
- **JUNIOR BANCHE : REFERENCE 03143001**

auquel se réfère cette déclaration est conforme à la date de livraison aux documents suivants :

(**DECRET DU 01/09/2004**)

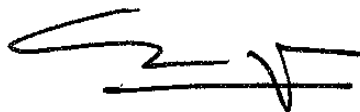
Nous certifions que la fourniture citée a été fabriquée conformément aux spécifications techniques du marché, commande ou sous commande du client et que, toutes opérations de contrôle et essais effectués, elle répond SOUS TOUS SES ASPECTS aux spécifications particulières jointes, aux plans ainsi qu'aux normes et règlements en vigueur s'y rapportant.

Sous réserve d'un montage suivant la notice de montage, de l'acquisition et de la mise en place d'amarrages pour un usage à vent >45 Km/h ou usage en extérieur à plus de 8m, d'une utilisation et d'un entretien régulier pour le maintenir en bon état en rapport avec ses caractéristiques.

Ce certificat de conformité ne concerne pas le montage, l'utilisation et l'entretien du matériel désigné ci-dessus. Ces opérations sont sous la seule responsabilité du chef de l'entreprise utilisatrice. Cependant, si ce matériel est destiné à la location, la réglementation prévoit qu'un nouveau certificat doit être établi entre le loueur et le preneur.

Ce certificat de conformité ne dispense pas le chef de l'entreprise utilisatrice de s'assurer que l'échafaudage utilisé par les membres de son personnel, est conforme à la réglementation en vigueur au jour d'utilisation.

Fait à Trévoux, le 01 janvier 2016



S. GAUGE
Responsable Qualité